

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
CE DOCUMENT COMPORTE DES EXIGENCE
RELATIVES À LA SÉCURITÉ/ THIS
DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Construction Services Division/Division des services de
construction
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet East Pavil Rehab/Réhab de pavil est	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP748-142417/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client 20142417	Date 2014-07-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$FG-340-65223	
File No. - N° de dossier fg340.EP748-142417	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-08-07	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Brouillet, Richard	Buyer Id - Id de l'acheteur fg340
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0457 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-8335
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA CENTRE BLOCK 111 WELLINGTON STREET OTTAWA, ON K1A 0S5	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP748-142417/A

Amd. No. - N° de la modif.

006

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg340

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20142417

File No. - N° du dossier

fg340EP748-142417

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

AMENDMENT 6 IS RAISED TO ATTACH ADDENDUMS 4 & 5 AND TO ATTACH SKETCHES MISSING FROM ADDENDUM 2 (ATTACHED TO ADDENDUM 5)

AMENDMENT 6 IS ALSO RAISED TO EXTEND THE CLOSING DATE FROM JULY 17, 2014 TO AUGUST 7, 2014

CLAUSES AND CONDITIONS REMAIN THE SAME

ADDENDUM NO.: 004

PROJECT NO.: R.027594.018

The following changes in the bid documents are effective immediately. This addendum will form part of the contract documents.

DRAWINGS

1. N/A

SPECIFICATIONS

1. Section 01 14 25 – Designated Substances Summary Report
 1. N/A **NOTE:** This modification only applies to the French specification.
2. Section 04 03 06 – Cleaning Historic Masonry
 1. N/A **NOTE:** This modification only applies to the French specification.
3. Section 04 03 07 – Stone Masonry Repointing
 1. Refer to paragraph 3.03.4
 - **DELETE:** Build-up mortar in layers maximum 40 mm in depth.
 - **INSERT:** Build-up mortar in layers minimum 12mm and maximum 40 mm in depth.
4. Section 04 03 08 – Historic Mortaring
 1. Refer to paragraph 1.05.3
 - **DELETE:** When exterior or interior face of building wall temperature is 10 degrees Celsius or less:
 - **INSERT:** When exterior or interior face of building wall temperature is less than 10 degrees Celsius:
5. Section 04 03 08 – Historic Mortaring
 1. N/A **NOTE:** This change refers only to the French package.

6. Section 04 03 43 – Stone Masonry Removals – Dismantling and Disassembly
 1. N/A **NOTE:** This change refers only to the French package.

7. Section 04 03 44 – Stone Refacing Treatments
 1. N/A **NOTE:** This change refers only to the French package.

8. Section 04 03 44 – Stone Refacing Treatments
 1. N/A **NOTE:** This change refers only to the French package.

9. Section 04 03 45 – Cut and Carved Stone – Surface Consolidation Treatment
 1. N/A **NOTE:** This change refers only to the French package.

10. Section 04 05 10 – Common Work Results for Masonry
 1. Refer to paragraph 1.07.3.9
 - **DELETE:** Reglet: 4 lineal metres.
 - **INSERT:** Demonstrate typical installations for each type of anchor, reinforcement, cramp, or other masonry accessories.
 2. Refer to paragraph 1.07.3.10
 - **DELETE:** Dismantling procedures: 1.0m x 1.0m.
 - **INSERT:** Reglet: 4 linear meters
 3. Refer to paragraph 1.07.3
 - **INSERT:** .11 Dismantling procedures: 1.0m x 1.0m.
 4. Refer to paragraph 3.03.5.2
 - **DELETE:** Work in sealed enclosure and maintain a negative vacuum system complete with NIOSH approved vacuum and filters.
 - **INSERT:** Work in sealed enclosure and maintain a negative vacuum system complete with NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health) approved vacuum and filters.
 5. Refer to paragraph 3.06.9
 - **INSERT:** .1 Clean, prime and paint all existing and reinstalled steel components that get exposed. Apply primer and paint in accordance to Section 50 70 10 – Decorative Metals New and Restored.

11. Section 04 43 26 – Cut and Carved Stones
 - N/A **NOTE:** This change refers only to the French package.

12. Section 06 10 11 – Rough Carpentry
 1. Refer to paragraph 2.01.3.1
 - **DELETE:** S4S, SPF species
 - **INSERT:** S4S, SPF (Spruce, Pine, Fir) species

13. Section 07 52 00 - Modified bituminous membrane roofing
 1. Refer to paragraph 1.010
 - **DELETE:** Environmental Requirements
 - **INSERT:** Ambient Requirements
 2. Refer to paragraph 2.02.1.5.6
 - **DELETE:** Softening point: \geq 110 degrees C
 - **INSERT:** Softening point: > 110 degrees c

14. Section 07 61 00 – Sheet Metal Roofing
 1. Refer to paragraph 1.06.3
 - **DELETE:** Install one 10 m² mock-up of roofing panels including associated sheet metal flashing to illustrate typical seams and transverse seams, ridges, valleys, eaves and junctions with adjacent existing work.
 - **INSERT:** Install one 10 m² mock-up of roofing panels including associated sheet metal flashing to illustrate typical seams and transverse seams, ridges, valleys, eaves battens, batten caps, batten end caps and junctions with adjacent existing work.
 2. Refer to paragraph 3.02.1
 - **DELETE:** Carefully remove existing sheet copper roofing and underlay as indicated. Refer to Section 02 41 16 - Structure Demolition
 - **INSERT:** Carefully remove existing sheet copper roofing and underlay as indicated. Refer to Section 02 41 16 - Structure Demolition and Section 02 82 12 – Asbestos Abatement.

15. Section 07 62 00 – Sheet Metal Roofing
 1. Refer to paragraph 1.01.2
 - **DELETE:** Section 04 05 00 - Common Work Results for Masonry
 - **INSERT:** Section 02 82 12 – Asbestos Abatement
 2. Refer to paragraph 1.01.3
 - **DELETE:** Section 06 10 11 - Rough Carpentry
 - **INSERT:** Section 04 05 00 - Common Work Results for Masonry
 3. Refer to paragraph 1.01.4
 - **DELETE:** Section 07 61 00 - Sheet Metal Roofing.
 - **INSERT:** Section 06 10 11 - Rough Carpentry

4. Refer to paragraph 1.01.5
 - **DELETE:** Section 07 52 00 - Modified Bituminous Membrane Roofing
 - **INSERT:** Section 07 61 00 - Sheet Metal Roofing
 5. Refer to paragraph 1.01.6
 - **DELETE:** Section 07 92 10 - Joint Sealants
 - **INSERT:** Section 07 52 00 - Modified Bituminous Membrane Roofing
 6. Refer to paragraph 1.01.7
 - **INSERT:** Section 07 92 10 - Joint Sealants
 7. Refer to paragraph 3.02.1
 - **DELETE:** Carefully remove existing sheet copper flashings and underlay as indicated. Refer to Section 02 41 16 - Structure Demolition
 - **INSERT:** Carefully remove existing sheet copper flashings and underlay as indicated. Refer to Section 02 41 16 - Structure Demolition and 02 82 12 – Asbestos Abatement.
16. Section 08 02 00 – Window Protection and Stabilization
1. Refer to paragraph 1.01.1
 - **DELETE:** Removal of existing steel or aluminum operable sash. Store operable sash for reinstallation at completion. Repair and damaged and missing glass. Replace weatherstripping and repair/ replace damaged or missing hardware where indicated in the drawings
 - **INSERT:** Removal of existing steel or aluminum operable sash. Store operable sash and reinstall at completion. Repair and damaged and missing glass. Replace weatherstripping and repair/ replace damaged or missing hardware where indicated in the drawings.
 2. Refer to paragraph 3.01.6
 - **DELETE:** Completely remove all existing caulking and sealant products from junction between window frame and masonry at head, jambs and sill. Clean and remove all trace of old products to approval of Departmental Representative. Leave surfaces of masonry and windows clean and ready to receive new sealants.
 - **INSERT:** For steel windows: Completely remove all existing caulking and sealant products from junction between window frame and masonry at head, jambs and sill at interior and exterior. Clean and remove all trace of old products to approval of Departmental Representative. Leave surfaces of masonry and windows clean and ready to receive new sealants.

3. Refer to paragraph 3.01.7
 - **DELETE:** Remove all corrosion, loose paint and other friable materials from exterior surfaces of windows.
 - **INSERT:** For aluminium windows: Remove all existing loose caulking and sealant products from junction between window frame and masonry at head, jambs and sill at exterior and interior. Clean and remove all trace of old products to approval of Departmental Representative. Leave surfaces of masonry and windows clean and ready to receive new sealants
 4. Refer to paragraph 3.01.8
 - **DELETE:** Remove damaged and broken window hardware. Remove screws and fasteners and prepare existing surfaces to receive new hardware.
 - **INSERT:** Remove all corrosion, loose paint and other friable materials from exterior surfaces of windows.
 5. Refer to paragraph 3.01
 - **INSERT:** .9 Remove damaged and broken window hardware. Remove screws and fasteners and prepare existing surfaces to receive new hardware.
17. Section 08 87 53 – Window Protection and Stabilization
1. Refer to paragraph 3.01.2
 - **DELETE:** Shop installation of glazing film to glass panels for temporary sashes and windows where indicated
 - **INSERT:** Installation of glazing film to glass panels for temporary sashes and windows where indicated
 2. Refer to paragraph 3.01.4
 - **DELETE:** Apply Obscured Privacy film to outer surfaces (surface1) of glass panels.
 3. Refer to paragraph 3.03.1
 - **DELETE:** Wash interior and exterior of each window and film using cleaning solution recommended by film manufacturer.
 - **INSERT:** Remove film from existing windows and clean as required. Follow manufactures recommendations and procedures.
 4. Refer to paragraph 3.03
 - **INSERT:** .2 Wash interior and exterior of each window and film using cleaning solution recommended by film manufacturer.

ADDENDA NO.: 005

PROJECT NO.: R.027594.018

Les changements suivants dans les documents d'appel d'offres sont en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents contractuels.

DESSINS

1. Dessin **A-010** – Gén. Architecturales – Fondations
 1. Voir ASK-016 pour modifications.
2. Dessin **A-107** – Restauration maçon. – Pourtours de fenêtre
 1. Voir ASK-009 pour modifications.
3. Dessin **A-201** – Travaux en toitures – Démontage de toitures
 1. Voir ASK-010 pour modifications.
4. Dessin **A-202** – Travaux en toitures – Construction de toitures
 1. Voir ASK-011 pour modifications.
5. Dessin **A-301** – Restauration fenêtres – Bordereau des fenêtres
 1. Voir ASK-012 pour modifications.
6. Dessin **A-302** – Restauration fenêtres – Type A, B, D et G
 1. Voir ASK-013 pour modifications.
7. Dessin **A-303** – Restauration fenêtres – Types F, M, O et P
 1. Voir ASK-014 pour modifications.
8. Dessin **A-304** – Restauration fenêtres – Types FF, J, R et détails
 1. Voir ASK-015 pour modifications.

DEVIS

1. Section 03 32 50 – Travaux de réparation de matériaux à base de ciment
 1. Référé au paragraphe 1.3.3
 - **INSÉRÉE** : .4 Placer et finir le mélange de réparation de béton là où l'entrepreneur a carotté à travers le mur de fondation.

2. Référé au paragraphe 2.1.1

- **SUPRIMER** : Mélange de réparation pour le rapiéçage et la réparation de dalle de toiture « Flex-or-Crete », selon les Coupes 7/S104 et 8/S104 : le tout devra être déterminé par le Représentant du Ministère, qui déterminera la formule en se fondant sur les essais détaillés dans le paragraphe 3.5.1 de la présente section.
- **INSÉRÉE** : .1 Matériel d'enrobage d'armature en acier : résine d'époxy à base d'eau, avec caractéristiques anticorrosion. Force de liaison minimale à l'acier : 1 MPa, selon la norme CSA A23.2-6B.
 1. Fournir une feuille de données et documentation détaillée au Représentant du Ministère et ce, pour approbation du produit.
 2. Matériel de liaison au béton : résine d'époxy à base d'eau, avec caractéristiques anticorrosion. Force de liaison minimale au béton : 2 MPa, selon la norme CSA A23.2-6B.
 1. Fournir une feuille de données et documentation détaillée au Représentant du Ministère et ce, pour approbation du produit
 3. Mélange de réparation pour le rapiéçage et la réparation de dalle de toiture « Flex-or-Crete », selon les Coupes 7/S104 et 8/S104 : le tout devra être déterminé par le Représentant du Ministère, qui déterminera la formule en se fondant sur les essais détaillés dans le paragraphe 3.5.1 de la présente section.
 4. Mélange de réparation de béton pour les réparations au mur de béton : le tout devra être déterminé par le Représentant du Ministère, qui déterminera la formule en se fondant sur les essais détaillés dans le paragraphe 3.5.2 de la présente section.

3. Référé au paragraphe 3.05

- **INSÉRÉE** : .2 Aux fins d'épreuve du matériau d'origine (béton), l'Entrepreneur se devra d'extraire des échantillons en carottant le mur de fondation.
 1. Le Représentant du Ministère identifiera les zones qui se prêtent tout à fait ou le mieux au prélèvement d'échantillons de la sorte. Si de l'armature en acier est observée dans le mur, l'Entrepreneur se devra de scanner le mur pour l'emplacement de l'armature, sur une zone de 1,5 m par 1,5 m.

2. L'Entrepreneur se devra de carotter un minimum de trois échantillons et ce, selon les exigences de la norme CSA A23.2-14C.
 1. Les échantillons, particulièrement leurs dimensions, devront suivre les exigences de la Partie 4 de la norme CSA A23.2-14C.
 3. L'Entrepreneur se devra de conserver, de préparer et d'expédier les échantillons à l'organisme d'essai homologué et dont les services auront été retenus par l'Entrepreneur pour les essais de charge et réévaluer selon la norme CSA A23.2-14C.
 1. L'organisme d'essai se doit d'entreprendre tous les essais requis et de produire des rapports au sujet des articles (a) – (o) de la Partie 6 de la norme CSA A23.2-14C sur trois (3) spécimens. L'organisme d'essai se devra de présenter un rapport d'essai signé au Représentant du Ministère.
 4. De plus, la composition des spécimens doit être déterminée par l'organisme d'essais et ce, soit avec les spécimens utilisés pour les essais de charge ou avec des spécimens additionnels fournis par l'Entrepreneur.
 3. L'organisme chargé des essais se devra de produire un rapport signé et de le remettre au Représentant du Ministère. Ledit rapport devra identifier le contenu et le pourcentage volumétrique des éléments suivants :
 1. Carbonate de calcium (chaux)
 2. Ciment Portland
 3. Ciment naturel
 4. Silice
 5. Pierre calcaire
 6. Granite ou toute autre pierre granulaire
 7. Grès
 8. Sulfate
 9. Calcium
 10. Tout autre élément représentant au moins 2 p. 100 du volume total.
 5. Le Représentant du Ministère s'occupera de fournir des recommandations au sujet du mélange de réparation pour les murs de fondation, ces recommandations devant être fondées sur les détails du rapport susmentionné.
4. Référé au paragraphe 3.07

- **RENOMMER ET RENUMÉROTÉ** : 3.8 Examen et épreuve des travaux sur place
- **INSÉRÉE** : Travaux de réparation de béton
 1. Les énumérations ci-après s'appliquent aux travaux de réparation au béton le long des murs de fondation. La procédure comme telle fera l'objet d'une confirmation de la part du Représentant du Ministère et ce, une fois que sera confirmé le mélange de réparation.
 1. En se servant d'air comprimé exempt d'huile, nettoyer toutes les surfaces à rapiécer en se rendant jusqu'au béton sain.
 2. Si le Représentant du Ministère l'exige, on se devra alors d'appliquer le matériel d'enrobage d'armature sur toute armature exposée et ce, avec le produit approuvé. Appliquer l'époxy au moyen d'une brosse dure. Permettre à l'époxy de mûrir selon les exigences du fabricant. Appliquer une couche additionnelle avant de placer le béton.
 3. S'assurer que les surfaces de béton voisines à la superficie de rapiéçage sont à l'état saturé et à consistance de surface sèche. Si le Représentant du Ministère l'exige, on se devra alors d'appliquer un agent de liaisonnement sur les surfaces ou superficies de rapiéçage.
 4. Placer le mélange de réparation sur les surfaces ou superficies de rapiéçage. Vibrer le mélange, là où permis par la profondeur du rapiéçage. Le mélange de réparation sera déterminé par le Représentant du Ministère en vertu du sous-paragraphe 3.5.2.5.
 5. Façonner la superficie de rapiéçage en s'assurant qu'elle adopte les dimensions d'origine et fournit une couverture de 50 mm à l'armature. À moins d'indications contraires ou de directives contraires de la part du Représentant du Ministère, finir les surfaces apparentes en s'assurant de les assortir aux surfaces d'origine.
 6. À moins d'indications contraires, garder les travaux de coffrage et d'étayage en place jusqu'à ce que le mélange de réparation atteigne au moins 80 p. 100 de sa résistance établie ou pendant cinq (5) jours au moins.
 7. Lors du décoffrage, examiner les surfaces réparées ainsi que les surfaces adjacentes et s'assurer qu'aucune d'elles ne présente des défauts. Le cas échéant, réparer et remettre à neuf toutes les défauts de surface et ce, à l'approbation du Représentant du Ministère.

5. Référé au paragraphe 3.8
 - **RENOMMER ET RENUMÉROTÉ** : 3.9 Protection des travaux par temps froid ou chaud

2. Section 04 03 07 - Rejointoiement de la maçonnerie
 1. Référé au paragraphe 3.03.1.1
 - **SUPPRIMER** : 40 mm pour les pierres Nepean
 - **INSÉRÉE** : 40 mm pour les pierres Nepean. Présumer 10% des joints verticaux et 5% des joints horizontaux jusqu'à une profondeur de 250mm.
 2. Référé au paragraphe 3.03.1.2
 - **SUPPRIMER** : 30 mm pour les pierres Berea et Wallace
 - **INSÉRÉE** : 30 mm pour les pierres Berea et Wallace. Présumer 10% des joints verticaux et 5% des joints horizontaux jusqu'à une profondeur de 100mm.

3. Section 23 74 00 – Groupes de conditionnement d'air pour montage à l'extérieur
 1. Référé au paragraphe 2.01.3
 - **SUPPRIMER** : Socles de montage en toiture, fabriqué sur mesure pour installation sur l'échafaudage par l'Entrepreneur c/a protection sismique appropriée
 - **INSÉRÉE** : Socle de montage en toiture, fabriqué sur mesure pour installation sur l'échafaudage par l'Entrepreneur c/a protection sismique appropriée. L'unité sera fournie et installée par l'entrepreneur en mécanique.
 - .4 Lorsque les travaux sont complétés, l'unité est à enlever.

NIVEAU 1 005	185S-1	185S	BUREAU	A	2	-
	185S-2	185S	BUREAU	A	3	-
	187SB-1	187SB	BUREAU	A	4	-
	187SC-1	187SC	BUREAU	A	5	-
	189S-1	189S	BUREAU	A	2	15
	189S-2	189S	BUREAU	A	2	15
	274F-1	274F	SALON	D	10	-

1 CORRECTIONS DU TABLEAU 2/A-107
ASK-006 PAS A L'ÉCHELLE

- 10 FROTTER LE SEUIL DE PIERRE AVEC UNE BROSSÉ EN SOIE. ENLEVER TOUTE LA POUSSIÈRE DES SURFACES AVEC UN ASPIRATEUR APPROPRIÉ ET MUNI DE FILTRES H.E.P.A ABSOLUS; À HAUTE EFFICACITÉ POUR LES PARTICULES D'AIR.
- 11 ENLEVER LES VOLETS TEMPORAIREMENT, DURANT LES RÉPARATIONS RELIÉES AUX FENÊTRES. RÉINSTALLER APRÈS QUE LES TRAVAUX SONT COMPLÉTÉS.
- 12 ENLEVER TEMPORAIREMENT, LES CHÂSSIS INFÉRIEURS OUVRANTS DE LA CONTRE-FENÊTRE AFIN DE LES ADAPTER, DE FAÇON SATISFAISANTE, AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES, DURANT LES RÉPARATIONS RELIÉES AUX FENÊTRES. RÉINSTALLER APRÈS QUE LES TRAVAUX SONT COMPLÉTÉS.
- 14 ENLEVER TEMPORAIREMENT LE PLEXIGLASS DE LA CONTRE-FENÊTRE AFIN DE LES ADAPTER, DE FAÇON SATISFAISANTE, AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES, DURANT LES RÉPARATIONS RELIÉES AUX FENÊTRES. RÉINSTALLER APRÈS QUE LES TRAVAUX SONT COMPLÉTÉS.
- 15 ENLEVER TEMPORAIREMENT LA CONTRE-FENÊTRE AFIN DE L'ADAPTER, DE FAÇON SATISFAISANTE AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES, DURANT LES RÉPARATIONS RELIÉES AUX FENÊTRES. RÉINSTALLER APRÈS QUE LES TRAVAUX SONT COMPLÉTÉS.

2 MODIFICATIONS DE LA LEGENDE
ASK-009 1:50

F
GERS
M
DR
ARCHITECTES

1001 RUE SAINT-ALBAIN, BUREAU 1000, MONTRÉAL, QUÉBEC H2A 1G4
TÉLÉPHONE: 514-939-8999 - TÉLÉCOPIER: 514-939-8999
info@gersmarchitectes.com

© l'Association des Architectes de la Ville de Montréal, 2014

CLIENT/PROJET
ÉDIFICE DU CENTRE
Project de Réhabilitation
Pavillon de l'EST

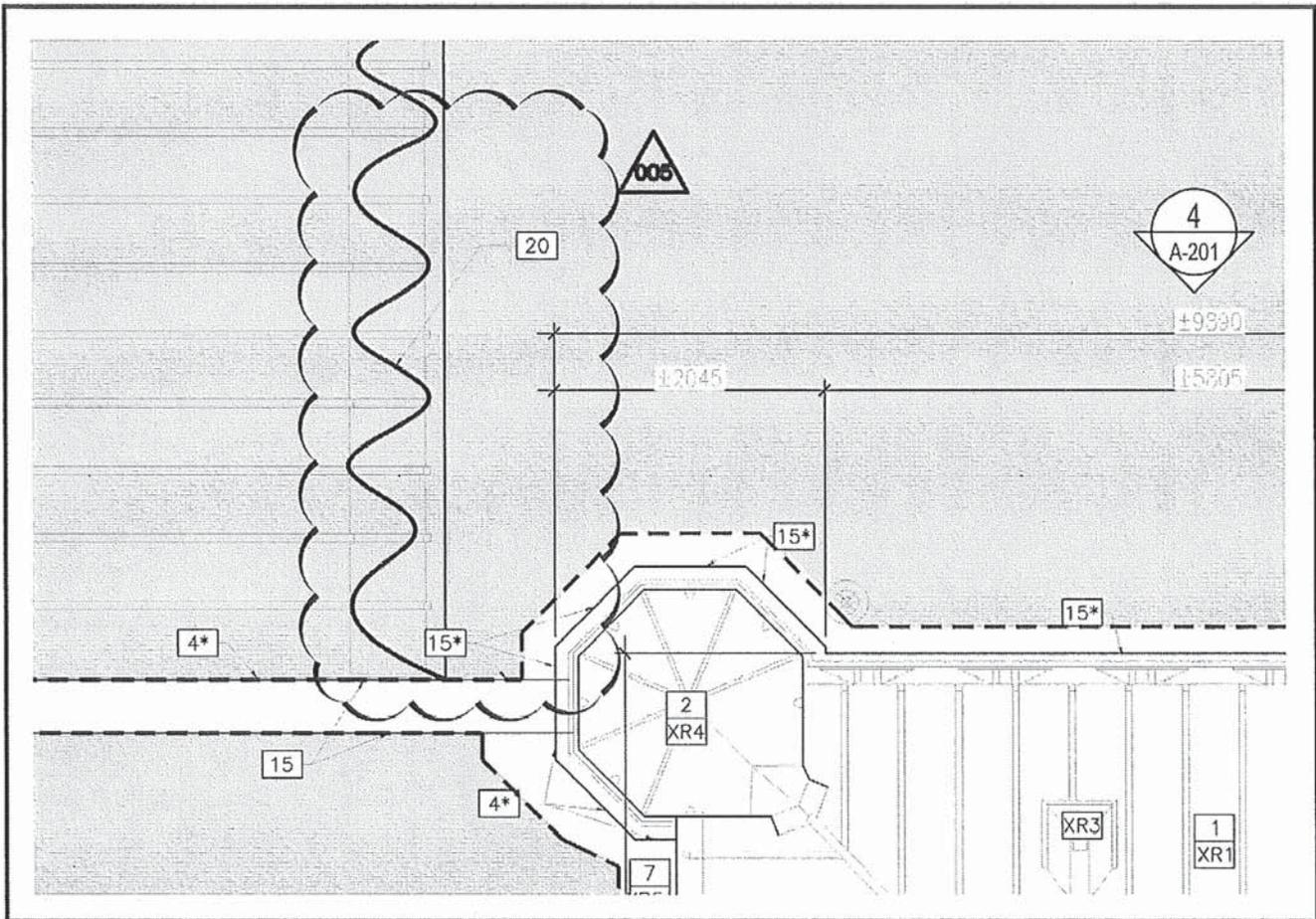
Extrait de: A-107
Date: 2014/07/08
Échelle: VARIÉE
R.027954.018 ASK

009

- 15* DEPLIER & ENLEVER LE SOLINAGE DE CUIVRE (POUR SA REINSTALLATION).
- 16 ENLEVER & REMPLACER LE TUYAU DE DESCENTE PLUVIALE ET LE DALOT EXISTANTS.
- 17 N/A
- 18 ÉVENT EXISTANT
- 19 N/A
- 20 ENLÈVE LES CABLES CHAUFFANTS EXISTANTS. VOIR E-101



1 MODIFICATIONS À LA LEGENDE
ASK-010 1:50



2 ADDITION AU 8/A-201
ASK-010 1:50



CLIENT/PROJET
ÉDIFICE DU CENTRE
 Project de Réhabilitation
 Pavillon de l'EST

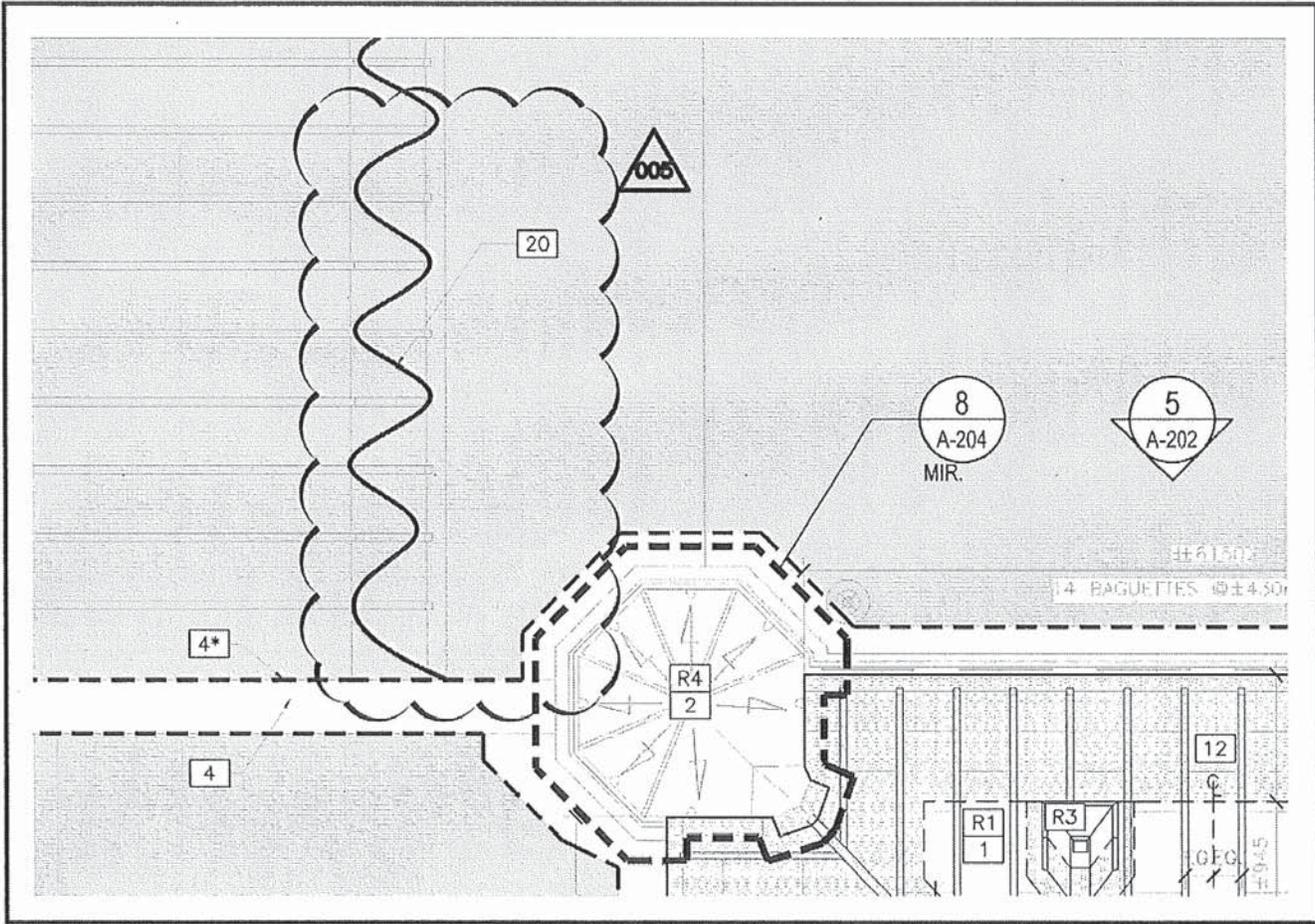
Extrait de: A-201
 Date: 2014/07/09
 Échelle: 1:50

R.027954.018 ASK

010

- 17 NOUVEAU SOLINAGE DE CUIVRE DE 20 oz. PRÉVOIR UN BLOCAGE DE BOIS TEL QUE REQUIS POUR LA BESACE.
- 18 ÉVENT EXISTANT
- 19 PRÉVOIR UNE DISTANCE LIBRE MINIMALE $\pm 70\text{mm}$ ENTRE LES JOUES DES LUCARNES ET LA LIGNE CENTRE DES BAGUETTES ET/OU DU FÛT DE CHEMINÉE ET LA LIGNE CENTRE DES BAGUETTES.
- 20 SUITE À L'ENLÈVEMENT DES CABLES CHAUFFANTS, EFFECTUER DES RÉPARATIONS AUX PERCEMENTS DANS LA TÔLE DE CUIVRE, TEL QUE REQUIS.

1 MODIFICATIONS À LA LEGENDE
ASK-011 1:50



2 ADDITION AU 8/A-201
ASK-011 1:50

F
GERS
M
DR
ARCHITECTES
LET

1100 RUE SAINT-JULIENNE, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 2K4
TÉLÉPHONE: 514 393-3333 FAX: 514 393-3334
info@gersm.com

© Fournier Gervais Moss Drouin et associés architectes, 2014

CLIENT/PROJET
ÉDIFICE DU CENTRE
Project de Réhabilitation
Pavillon de l'EST

Extrait de: A-202
Date: 2014/07/09
Échelle: 1:50
R.027954.018 ASK

011

F. LES DIMENSION DONNEES POUR LES RECOUVEREMENTS DE PROTECTION SONT POUR REFERENCE GENERALE SEULEMENT. VERIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE.

G. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUS LES CHÂSSIS QUI ONT ÉTÉ ENLEVÉS POUR L'APPROVISIONNEMENT TEMPORAIRE DE VENTILATION DURANT LES TRAVAUX ET CE, DE FAÇON SÉCURITAIRE POUR LEUR RÉINSTALLATION. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUT AUTRE ITEM RETIRÉ DURANT LES TRAVAUX, DE MANIÈRE SÉCURITAIRE. RÉINSTALLER APRÈS LA FIN DES TRAVAUX.

H. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, SCELLER TOUTES LES OUVERTURES POUR ÉVITER LES INFILTRATIONS DE POUSSIÈRES DANS LE BÂTIMENT, TEL QUE REQUIS.

I. RÉALISER TOUS LES TRAVAUX DE L'EXTÉRIEUR, LÀ OÙ POSSIBLE. MINIMISER LE DÉRANGEMENT DES ESPACES INTÉRIEURS ET DES OCCUPANTS DANS LA PLANIFICATION DES TRAVAUX.

J. INSTALLER DES RECOUVEREMENTS DE PROTECTION SUR TOUTE FENÊTRE SE TROUVANT DANS L'ÉTENDUE DES INTERVENTIONS, PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX.

J.a. CONSTRUIRE LES NOUVEAUX RECOUVEREMENTS DE PROTECTION AVEC DES MATÉRIAUX DURABLES, CONTINUS, NON-COMBUSTIBLES ET AVEC UN INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME DE 0. RETIRER ET RÉINSTALLER LES RECOUVEREMENTS DURANT LES TRAVAUX, AFIN DE RÉALISER LES INTERVENTIONS NÉCESSAIRES TEL QUE REQUIS ET LORSQUE REQUIS.

J.b. SCELLER LES RECOUVEREMENTS DE PROTECTION SUR TOUS LES COTÉS, AUX PÉNÉTRATIONS ET AUX JOINTS, CONTRE TOUTE VAPEUR, HUMIDITÉ ET TRANSMISSION DE PARTICULES À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT.

J.c. POSER À PRESSION ET ATTACHER MÉCANIQUEMENT LES RECOUVEREMENTS DE PROTECTIONS SEULEMENT AUX JOINTS DE MAÇONNERIE AUTOUR DES FENÊTRES. INSTALLER ET RETIRER LES RECOUVEREMENTS DE PROTECTION SANS ENDOMMAGER LES FACES ET ARÊTES DES PIERRES. NE PAS ANCRER LES RECOUVEREMENTS DE PROTECTION DIRECTEMENT À LA MAÇONNERIE. PRÉVOIR RETIRER AVEC FACILITÉ TOUT MATÉRIAU EN CONTACT AVEC LA MAÇONNERIE ET NE LAISSER AUCUNE MARQUE, TACHE, RÉSIDU OU TRACE, SUITE À LA L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX.

J.d. ASSURER LA TRANSLUCIDITÉ DE CHAQUE FENÊTRE PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX, POUR LA VISIBILITÉ ET L'INTIMITÉ DES OCCUPANTS.

J.e. RETIRER APRÈS LA FIN DES TRAVAUX

K. RETIRER, ENREGISTRER ET ENTREPOSER TOUS LES LOQUETS SELON LES DIRECTIVE DU REPRESENTANT

10 N/A

11 RECALFEUTRER: RETIRER TOUTES PARTICULES LÂCHES ET FRIABLES DE ROUILLE, PEINTURE ET CALFEUTRAGE DE L'EXTÉRIEUR ET L'INTÉRIEURS DES FENÊTRES INCLUANT LES CADRES ET MAÇONNERIE AUX ENVIRONS. RECALFEUTRER.

12 RÉPARATION DU VERRE: RÉPARER UNE FISSURE AVEC EPOXY.

13

1

MODIFICATIONS À LA LEGENDE

ASK-012 1:50

F
GERS
M
DR
ARCHITECTES

1434 RUE SAINT-ALEXANDRE, BUREAU 1020, MONTRÉAL, QUÉBEC H3A 1S4
TÉLÉPHONE (514) 393-9490 TÉLÉCOPIER (514) 393-9491
info@gersmarchitectes.com

©Fournier-Gervais-Morin-Drolet et associés architectes, 2014

CLIENT/PROJET

ÉDIFICE DU CENTRE
Project de Réhabilitation
Pavillon de l'EST

Extrait de: A-301

Date: 2014/07/10

Échelle: 1:50

R.027954.018 ASK

012

GABARIT NECESSAIRE DOIT ETRE FAIT SUR MESURE.

F. LES DIMENSION DONNÉES POUR LES RECOUVERMENTS DE PROTECTION SONT POUR RÉFÉRENCE GÉNÉRALE SEULEMENT. VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE.

G. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUS LES CHÂSSIS QUI ONT ÉTÉ ENLEVÉS POUR L'APPROVISIONNEMENT TEMPORAIRE DE VENTILATION DURANT LES TRAVAUX ET CE, DE FAÇON SÉCURITAIRE POUR LEUR RÉINSTALLATION. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUT AUTRE ITEM RETIRÉ DURANT LES TRAVAUX, DE MANIÈRE SÉCURITAIRE. RÉINSTALLER APRÈS LA FIN DES TRAVAUX.

H. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, SCELLER TOUTES LES OUVERTURES POUR ÉVITER LES INFILTRATIONS DE POUSSIÈRES DANS LE BÂTIMENT TEL QUE REQUIS



J.d. ASSURER LA TRANSLUCIDITE DE CHAQUE FENETRE PENDANT TOUTE LA DUREE DES TRAVAUX, POUR LA VISIBILITÉ ET L'INTIMITÉ DES OCCUPANTS.

J.e. RETIERE APRÈS LA FIN DES TRAVAUX.

K. RETIRER, ENREGISTRE ET ENTROPOSER TOUS LES LOQUETS SELON LES DIRECTIVE DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. INSTALLER DES LOQUETS ET ATTACHES INVOLABLES POUR RETENIR LES VENTILATEURS EN POSITION FERMÉE PENDANT LES TRAVAUX. RETIRER LES LOQUETS TEMPORAIRE ET RÉINSTALLER LES LOQUETS ORIGINALS À LA FIN DES TRAVAUX.

L. VOIR LES DÉTAILS 7/A-304 ET 8/A-304 POUR LES DÉTAILS DE L'ATTACHE DES PRISES D'AIR ET DES



1 NOUVEAU VERRE BROCHÉ ET CADRE D'ACIER À L'INTÉRIEUR DES JOINTS DE MAÇONNERIE EN AVANT DES FENÊTRES EXISTANTES.

2 CONTRE-FENÊTRE INTÉRIEURE EXISTANTE. LA RETIRER, LA RÉPERTORIER, L'ENTREPOSER ET LA RÉINSTALLER, LÀ OÙ ELLE INTERFÈRE AVEC LES PRISES D'AIR TEMPORAIRE. VOIR PAGE A-301 POUR LES REMARQUES CONCERNANT LES CONDITIONS INTÉRIEURES.

3 CONSERVER LES ANCRAGES EXISTANTS POUR LE NETTOYAGE DES FENÊTRES. RÉINSTALLER APRÈS LA FIN DES TRAVAUX.

4 INSTALLER UN NOUVEAU FILM TRANSLUCIDE SUR LA FACE INTÉRIEURE DE TOUS LES VERRS EXISTANTS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET LE RETIRER APRÈS LE RETRAIT DES ÉCHAFAUDAGES. OBTENIR L'APPOBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR TOUT ACCÈS À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT.

5 PRISES D'AIR ET VOLETS TEMPORAIRES. VOIR PAGE A-301 POUR LEUR LOCALISATION EXACTE.

6 CONSTRUIRE UN ENCLOS TEMPORAIRE À L'INTÉRIEUR POUR TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX DE STABILISATION DES SCULPTURES EN MAÇONNERIE. ASSURER LA CONTINUITÉ ET L'ÉTANCHÉITÉ DES PANNEAUX FORMANT L'ENCLOS SUR TOUS LEUR PÉRIMÈTRE ET JONCTION, AFIN D'ÉVITER LA PROPAGATION DES ODEURS EXTÉRIEURS VERS LES ESPACES INTÉRIEURS. L'ACCÈS DOIT ÊTRE COORDONNÉ AVEC LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. RETIRER À LA FIN DES TRAVAUX



LÉGENDE DE PROTECTION DES FENÊTRES - MATÉRIAUX EXISTANTS

1

MODIFICATIONS À LA LEGENDE

ASK-013 1:50

F
GERS
M
DR
ARCHITECTES

1115 RUE SAINT-ALEXANDRE, BUREAU 1000, MONTRÉAL QC H3A 2H4
TÉLÉPHONE 514 312-1400 TÉLÉCOPIER 514 312-1401
info@gersm.com

© Fournier Gervais Mass Ouellet et associés architectes, 2014

CLIENT/PROJET

ÉDIFICE DU CENTRE
Project de Réhabilitation
Pavillon de l'EST

Extrait de: A-302

Date: 2014/07/10

Échelle: 1:50

R.027954.018 ASK

013

GABARIT NECESSAIRE DOIT ETRE FAIT SUR MESURE.

F. LES DIMENSION DONNÉES POUR LES RECOUVERMENTS DE PROTECTION SONT POUR RÉFÉRENCE GÉNÉRALE SEULEMENT. VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLASE.

005

G. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUS LES CHÂSSIS QUI ONT ÉTÉ ENLEVÉS POUR L'APPROVISIONNEMENT TEMPORAIRE DE VENTILATION DURANT LES TRAVAUX ET CE, DE FAÇON SÉCURITAIRE POUR LEUR RÉINSTALLATION. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUT AUTRE ITEM RETIRÉ DURANT LES TRAVAUX, DE MANIÈRE SÉCURITAIRE. RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX.

H. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, SCÉLLER TOUTES LES OUVERTURES POUR ÉVITER LES INFILTRATIONS DE POUSSIÈRES DANS LE BÂTIMENT, TEL QUE REQUIS.

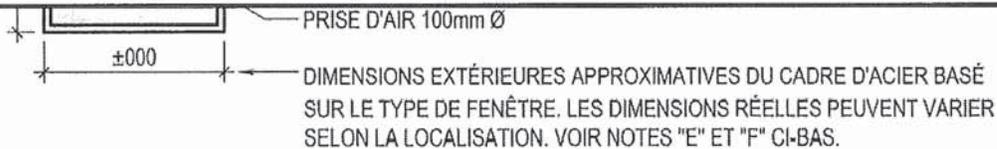
I. ASSURER LA TRANSPARENTIE DE CHAQUE FENÊTRE PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX, POUR LA VISIBILITÉ ET L'INTIMITÉ DES OCCUPANTS.

005

J.e. RETIRER À LA FIN DES TRAVAUX

K. RETIRER, ENREGISTRER ET ENTREPOSER TOUS LES LOQUETS SELON LES DIRECTIVE DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. INSTALLER DES LOQUETS ET ATTACHES INVOLABLES POUR RETENIR LES VENTILATEURS EN POSITION FERMÉE PENDANT LES TRAVAUX. RETIRER LES LOQUETS TEMPORAIRE ET RÉINSTALLER LES LOQUETS ORIGINALS À LA FIN DES TRAVAUX .

L. VOIR LES DÉTAILS NA-304 ET 8/A-304 POUR LES DÉTAILS DE L'ATTACHE DES PRISES D'AIR ET DES RECOUVERMENTS DE PROTECTION. VOIR DESSIN A-301 POUR LOCALISATIONS.



NOTES SPÉCIFIQUES DE PROTECTION

1. NOUVEAU VERRE BROCHÉ ET CADRE D'ACIER À L'INTÉRIEUR DES JOINTS DE MAÇONNERIE EN AVANT DES FENÊTRES EXISTANTES. RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX.
2. CONTRE-FENÊTRE INTÉRIEURE EXISTANTE. LA RETIRER, LA RÉPERTORIER, L'ENTREPOSER ET LA RÉINSTALLER, LÀ OÙ ELLE INTERFÈRE AVEC LES PRISES D'AIR TEMPORAIRE. VOIR PAGE A-301 POUR LES REMARQUES CONCERNANT LES CONDITIONS INTÉRIEURES. RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX.
3. CONSERVER LES ANCRAGES EXISTANTS POUR LE NETTOYAGE DES FENÊTRES.
4. INSTALLER UN NOUVEAU FILM TRANSLUCIDE SUR LA FACE INTÉRIEURE DE TOUS LES VERRS EXISTANTS À L'INTÉRIEUR DE L'ENCEINTE D'ÉCHAFAUGADE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET LE RETIRER APRÈS LE RETRAIT DES ÉCHAFAUDAGES . OBTENIR L'APPOBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR TOUT ACCÈS À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT. VOIR 6/A-304.
5. PRISES D'AIR ET VOLETS TEMPORAIRE. VOIR PAGE A-301 POUR LEUR LOCALISATION EXACTE.

005

1 MODIFICATIONS À LA LEGENDE

ASK-014 1:50



100 RUE SAINT-ALEXANDRE, BUREAU 1000, MONTRÉAL, QC H2W 1G4
TÉLÉPHONE 514-394-9400 TÉLÉCOPIER 514-394-9401
F50@gms.com

© Fournier Gervais, Moss Orlitz et associés architectes, 2014

CLIENT/PROJET

ÉDIFICE DU CENTRE
Project de Réhabilitation
Pavillon de l'EST

Extrait de: A-303

Date: 2014/07/10

Échelle: 1:50

R.027954.018 ASK

014

GABARIT NECESSAIRE DOIT ETRE FAIT SUR MESURE.

F. LES DIMENSION DONNÉES POUR LES RECOUVERMENTS DE PROTECTION SONT POUR RÉFÉRENCE GÉNÉRALE SEULEMENT. VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE.

G. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUS LES CHÂSSIS QUI ONT ÉTÉ ENLEVÉS POUR L'APPROVISIONNEMENT TEMPORAIRE DE VENTILATION DURANT LES TRAVAUX ET CE, DE FAÇON SÉCURITAIRE POUR LEUR RÉINSTALLATION. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUT AUTRE ITEM RETIRÉ DURANT LES TRAVAUX, DE MANIÈRE SÉCURITAIRE. RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX.

H. AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, SCELLER TOUTES LES OUVERTURES POUR ÉVITER LES INFILTRATIONS DE POUSSIÈRES DANS LE BÂTIMENT, TEL QUE REQUIS.

005

J.G. ASSURER LA TRANSCÉENDANCE DE CHARGE ET FENÊTRE PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX, POUR LA VISIBILITÉ ET L'INTIMITÉ DES OCCUPANTS.

J.e. RETIRER À LA FIN DES TRAVAUX

K. RETIRER, ENREGISTRER ET ENTREPOSER TOUS LES LOQUETS SELON LES DIRECTIVE DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. INSTALLER DES LOQUETS ET ATTACHES INVOLABLES POUR RETENIR LES VENTILATEURS EN POSITION FERMÉE PENDANT LES TRAVAUX. RETIRER LES LOQUETS TEMPORAIRE ET RÉINSTALLER LES LOQUETS ORIGINALS À LA FIN DES TRAVAUX.

L. VOIR LES DÉTAILS 7/A-304 ET 8/A-304 POUR LES DÉTAILS DE L'ATTACHE DES PRISES D'AIR ET DES RECOUVERMENTS DE PROTECTION. VOIR DESSIN A-301 POUR LOCALISATIONS.

005

NOTES SPÉCIFIQUES DE PROTECTION

1 NOUVEAU VERRE BROCHÉ ET CADRE D'ACIER À L'INTÉRIEUR DES JOINTS DE MAÇONNERIE EN AVANT DES FENÊTRES EXISTANTES. RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX.

2 CONTRE-FENÊTRE INTÉRIEURE EXISTANTE. LA RETIRER, LA RÉPERTORIER, L'ENTREPOSER ET LA RÉINSTALLER, LÀ OÙ ELLE INTERFÈRE AVEC LES PRISES D'AIR TEMPORAIRE. VOIR PAGE A-301 POUR LES REMARQUES CONCERNANT LES CONDITIONS INTÉRIEURES. RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX.

3 CONSERVER LES ANCRAGES EXISTANTS POUR LE NETTOYAGE DES FENÊTRES.

4 INSTALLER UN NOUVEAU FILM TRANSLUCIDE SUR LA FACE INTÉRIEURE DE TOUS LES VERRES EXISTANTS À L'INTÉRIEUR DE L'ENCEINTE D'ÉCHAFAUGADE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET LE RETIRER APRÈS LE RETRAIT DES ÉCHAFAUDAGES. OBTENIR L'APPOBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR TOUT ACCÈS À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT. VOIR 6/A-304.

5 PRISES D'AIR ET VOILETS TEMPORAIRE. VOIR PAGE A-301 POUR LEUR LOCALISATION EXACTE.

005

005

1

MODIFICATIONS À LA LEGENDE

ASK-015 1:50

F
GERS
M
DR
ARCHITECTES

1105 RUE SAINT-ALEXANDRE, BUREAU 1000, MONTRÉAL, QUÉBEC H2A 2P4
TÉLÉPHONE 514 383-8899 TÉLÉCOPIEUR 514 383-8898
FAX 514 383-8897

© Fournir Garantie sans Ordon et associés architectes, 2014

CLIENT/PROJET

ÉDIFICE DU CENTRE
Project de Réhabilitation
Pavillon de l'EST

Extrait de: A-304

Date: 2014/07/10

Échelle: 1:50

R.027954.018 ASK

015

- | | |
|---|--|
| <p>10] NETTOYER ET REPARER UNE PORTION DE LA MAÇONNERIE SOUS LE NIVEAU DU SOL, REJOINTOYER TOUS LES JOINTS. VOIR SÉRIE A-100 POUR LES INTERVENTIONS DE MAÇONNERIE.</p> <p>11] LIGNE SUPPOSÉE DU NIVEAU DU SOL</p> <p>12] SERVICES SOUS-TERRAIN</p> <p>13] CLOISON INTÉRIEURE EXISTANTE (COMPOSITION, PRÉSENCE ET LOCALISATION PEUVENT VARIER)</p> <p>14] FONDATION EXISTANTE.</p> <p>15] N/A</p> <p>16] TUYAU EXISTANT OU NOUVEAU PÉNÉTRANT LE MUR. VOIR LES DOCUMENTS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR LES QUANTITÉS ET DESCRIPTIONS. VOIR M-100 POUR LA PROFONDEUR SOUS-TERRAINE. LES CAROTTES SERONT RÉUTILISÉS POUR LES TESTS AU BÉTON.</p> <p>17] N/A</p> <p>18] N/A</p> <p>19] N/A</p> <p>20] N/A</p> <p>21] N/A</p> <p>22] N/A</p> <p>23] NOUVEAU COLLIER DE SERRAGE EN ACIER INOXYDABLE.</p> <p>24] N/A</p> <p>25] N/A</p> <p>26] N/A</p> | <p>30] N/A</p> <p>31] NOUVELLE MEMBRANE GÉOTEXTILE</p> <p>32] ÉTENDUE APPROXIMATIVE DE L'EXCAVATION.</p> <p>33] N/A</p> <p>34] N/A</p> <p>35] ISOLATION TEMPORAIRE DE LAINE DE ROCHE</p> <p>36] NOUVELLE MEMBRANE À ÉMULSION TEMPORAIRE.</p> <p>37] TUYAU TEMPORAIRE PÉNÉTRANT LE MUR. VOIR LES DOCUMENTS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES POUR LA DESCRIPTION DE SA LOCALISATION ET SON SCAN. VOIR LES DOCUMENTS DE STRUCTURE POUR LE REMPLISSAGE DES PERCEMENTS ET RÉPARATIONS DE LA FONDATION DE BÉTON. LES CAROTTES SERONT RÉUTILISÉS POUR LES TESTS AU BÉTON.</p> <p>38] DÉMANTELER ET CONSTRUIRE NOUVEAU TROTTOIR LÀ OÙ INDIQUÉ AU DESSIN 1/A-103</p> <p>39] ZONE DU MUR DE FONDATION EXISTANT, PROFIL PRÉSUMÉ. ILLUSTRÉ POUR INFORMATION SEULEMENT, <u>HORS CONTRAT</u></p> <p>40] COORDONNER AVEC LES DOCUMENTS DE GÉNIE CIVIL, ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE POUR L'EXCAVATION NÉCESSAIRE POUR LES SERVICES SOUS-TERRAINS.</p> <p>41] N/A</p> <p>42] N/A</p> |
|---|--|

005

1 MODIFICATION À LA LEGENDE
ASK-016 1:50

F GERS M DR ARCHITECTES
1225 RUE SAINT-ALEXANDRE, BUREAU 1000, MONTRÉAL, QC H2A 2S4
TÉLÉPHONE: 514-393-9390 TÉLÉCOPIER: 514-393-9399
info@gersm.com

© Fournir Conçoit avec Ombre et associée architectes, 2014

CLIENT/PROJET -
ÉDIFICE DU CENTRE
Project de Réhabilitation
Pavillon de l'EST

Extrait de: A-010
Date: 2014/07/10
Échelle: 1:50
R.027954.018 ASK

016

NOTE(S) GÉNÉRALE(S):

1. TOUTES LES DIMENSIONS DE LA TUYAUTERIE EXISTANTE SONT INDIQUÉES EN UNITÉS IMPÉRIALES. LES DIMENSIONS DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE SONT EN UNITÉS MÉTRIQUE.

NOTE(S) SPÉCIFIQUE(S):

1. NOUVEAU RACCORD AU SERVICE EXISTANT À CE POINT.
2. COORDONNER LE PASSAGE DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE AVEC LES OBSTRUCTIONS DU SITE.
3. FOURNIR UNE STATION TEMPORAIRE DE POMPAGE SANITAIRE INSTALLÉE SUR UNE BASE DE PROPRIÉTÉ (DIMENSIONS À ÊTRE COORDONNÉES AVEC LES DESSINS D'ATELIER). ENSEMBLE DE POMPAGE DE TYPE MONTAGE AU PLANCHER, C/A POMPE BROYEUSE DE 2HP, BASSIN DE RÉTENTION DE 600mmØ X 1525mm DE HAUTEUR, DIAMÈTRE À L'ENTRÉE DE 75mmØ, À LA SORTIE DE 32mmØ ET ÉVENT DE 50mmØ. ENSEMBLE DEVANT ÊTRE COMPLÉTÉ AVEC UN PANNEAU D'ALARME (CERTIFIÉ CEMA 4), COUVERCLE EN POLYPROPYLENE. CAPACITÉ DE POMPAGE DE 151 l/min @ 15.3 MÈTRES DE COLONNE D'EAU. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE 240/1/60 (15A). POUR LES DÉTAILS D'INSTALLATION SE RÉFÉRER AUX DOCUMENTS D'INSTALLATION DU MANUFACTURIER.
4. PERCEMENT ET RAGRÉAGE DANS LE BÉTON AU NIVEAU DU MUR DE FONDATION EXISTANT PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. SCÈLEMENT AU POURTOUR DE LA TUYAUTERIE PAR L'ENTREPRENEUR MÉCANIQUE. VOIR DESSINS D'ARCHITECTURE ET SPÉCIFICATIONS POUR DÉTAILS. BALAYAGE PAR RAYON "X" DES MURS DE FONDATION AVANT DE FAIRE LES PERCEMENTS. IDENTIFIER CLAIREMENT LA POSITION DE L'ACIER ET PERMETTRE UNE VÉRIFICATION PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AVANT LE PERCEMENT. LE BALAYAGE PEUT ÊTRE REQUIS DES DEUX CÔTÉS DU MUR POUR PERMETTRE D'IDENTIFIER TOUTES LES TIGES D'ACIER DANS LE MUR.
5. NOUVELLE TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE JUSQU'À LA SALLE DE PRÉPARATION DE MORTIER. SUITE AU CROISEMENT DU MUR EXTÉRIEUR. I A

005

2. DIMENSION ACTUEL DU RACCORDEMENT AU DRAIN DE TOITURE À ÊTRE COORDONNER SUR LE SITE.

NOTE(S) SPÉCIFIQUE(S):



CROISEMENT DU MUR SOUS LE NIVEAU DU SOL. VOIR DESSIN M-100.



POUR LE DURCISSEMENT DU MORTIER, LA TEMPÉRATURE DOIT ÊTRE MAINTENUE ENTRE UN MINIMUM DE 10°C ET UN MAXIMUM DE 25°C POUR TOUS LES SECTEURS DES TRAVAUX DE MAÇONNERIE. PAR CONSÉQUENT, UN CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE DE TYPE DOMESTIQUE SERA REQUIS DANS LA PIÈCE «SALLE DE PRÉPARATION DE MORTIER» OU DANS UNE ENCEINTE CHAUFFÉE ADJACENTE AUX ÉCHAFAUDAGES. SEULEMENT LA POSITION PROPOSÉ EST INDIQUÉ AU PLAN, FAIT PARTIE DU DEVIS DE PERFORMANCE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR



FOURNIR UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU GLYCOL COMPLET AVEC UNE CHAUDIÈRE À L'HUILE ET UNE BOUCLE DE DISTRIBUTION POUR LE CHAUFFAGE DE L'ÉCHAFAUDAGE EN PÉRIODE HIVERNALE. SEULEMENT LA POSITION PROPOSÉ EST INDIQUÉ AU PLAN, FAIT PARTIE DU DEVIS DE PERFORMANCE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR



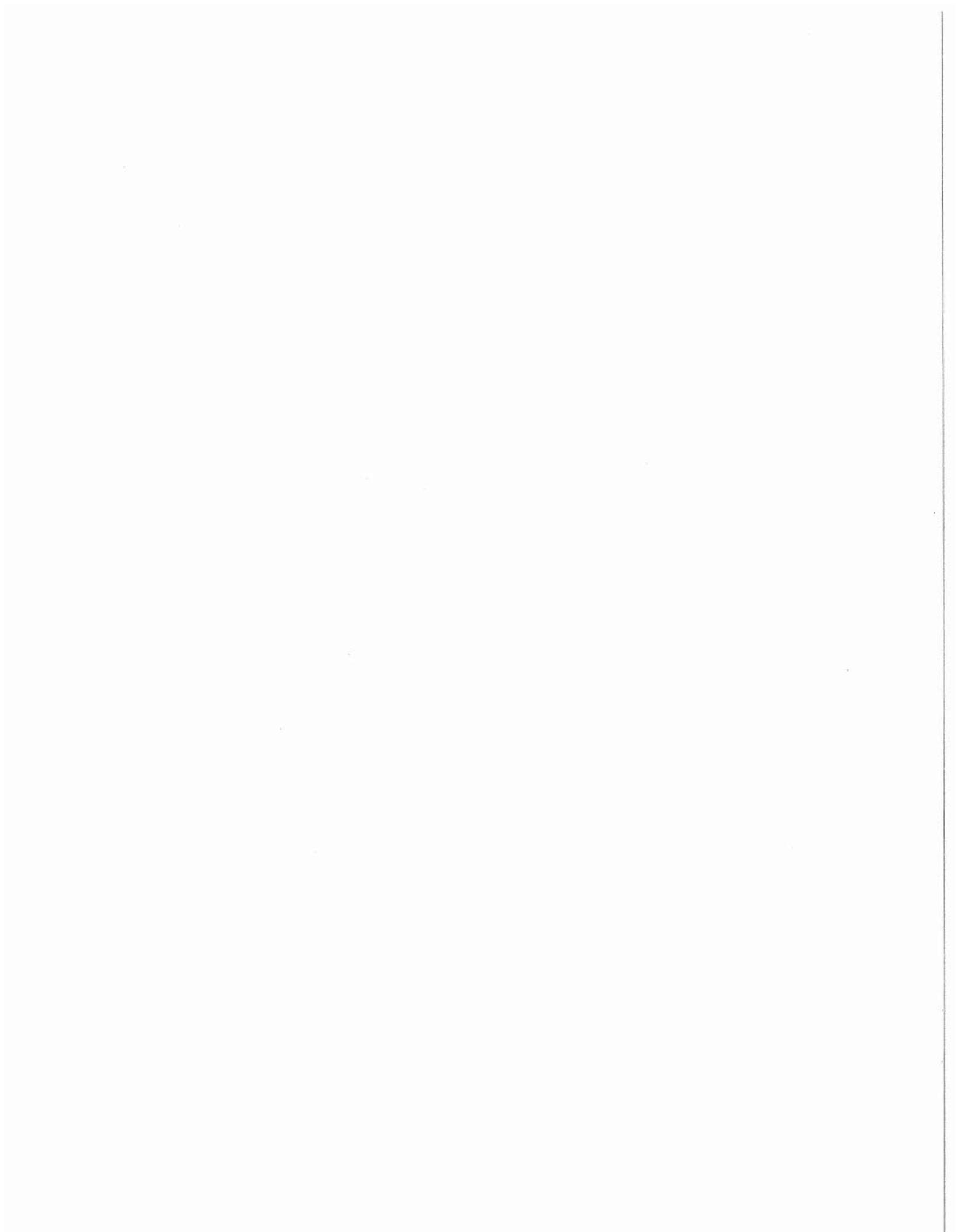
ÉVENT EXISTANT DE 65mmØ À PROLONGER A L'EXTÉRIEUR DE L'ENCEINTE DE L'ÉCHAFAUDAGE ET À CALORIFUGÉ.

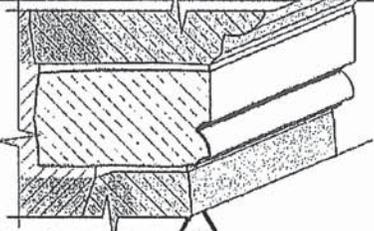


DRAIN DE TOITURE DE 100mmØ EXISTANT À ENLEVER ET REMPLACER PAR UN NOUVEAU DE MÊME FORME, DIMENSION ET MATÉRIEL. FOURNIR UN GRILLAGE DE PROTECTION AU PÉRIMÈTRE. VOIR SPÉCIFICATIONS.



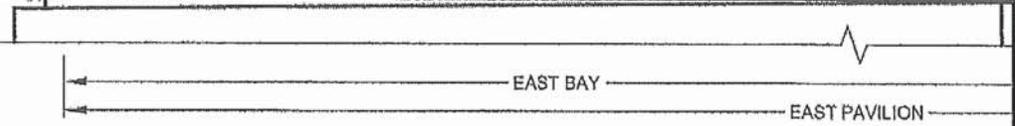
POSITION PROPOSÉE POUR LE RÉSERVOIRE D'HUILE.



<p>DFT-4A</p>		<p>DFG-7A</p> <p>DFG-8</p> <p>DFG-9A</p> <p>DFG-9B</p> 
<p>1 STONE TYPES</p> <p>A-108 NA</p>		

1 DRAWING TITLE

ASK-004 1:10


<p>2 DESIGNATION</p> <p>A-108 NA</p>

2 DRAWING TITLE

ASK-004 1:100

<p>002</p>	<p>E. EXTENT AND DEPTH OF BRICK DISMANTLING TO BE CONFIRMED ONLY AFTER STONE MASONRY IS REMOVED</p> <hr/> <p>DESIGNATIONS</p> <hr/> <p>TO SIMPLIFY THE DESCRIPTION OF THE WORK FOR THIS PROJECT AS DEFINED IN THE PROJECT SPECIFICATIONS, DRAWINGS OF THE ELEVATIONS ARE DIVIDED INTO HORIZONTAL BANDS AND OTHER ELEMENTS. EACH BAND OR OTHER ELEMENTS ARE CODED AS FOLLOWS:</p>
-------------------	--

3 LEGEND CORRECTIONS

ASK-004 1:60



CLIENT/PROJET

CENTRE BLOCK

East Pavilion Rehabilitation Project

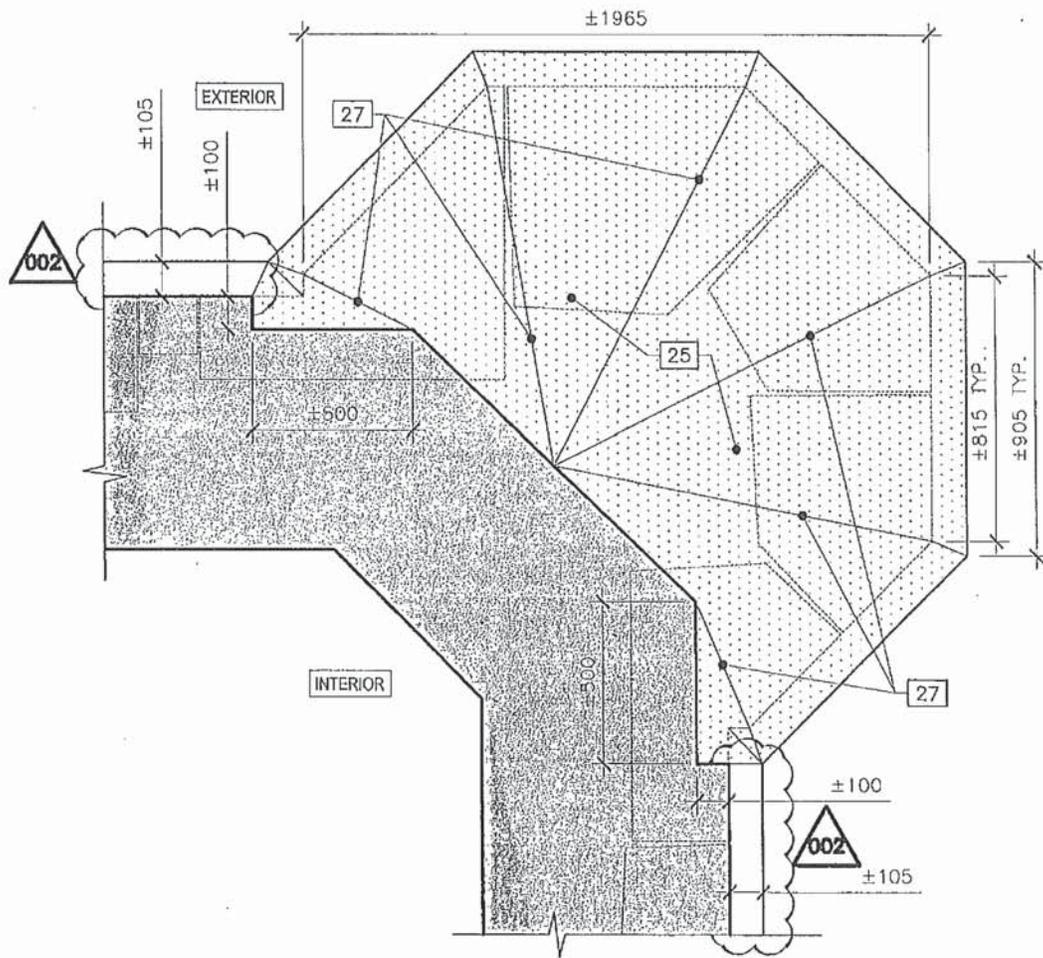
Extract from: A-108

Date: 2014/06/30

Scale: VARIES

R.027954.018 ASK

004



21 CONST.; DETAIL SECTION TURRET FLASHING
A-204 1:20

F. URBANER
GERS VITZ
M. S.S.
DR. LET
ARCHITECTES

1415 RUE SAINT-JACQUES, BUREAU 900, MONTRÉAL, QUÉBEC H3T 1S4
TÉLÉPHONE (514) 394-4490 TRILICOMMUNICATIONS
FAX (514) 394-4490

© Fournier, Gervais, Mies Dreht et associés architectes, 2014

CLIENT/PROJET
CENTRE BLOCK
East Pavilion Rehabilitation Project

Extract from: A-204
Date: 2014/06/26
Scale: 1:20
R.027954.018 ASK

005